



## ma fille frequente un individu qui a 34 mois de prison a faire

Par **buvry**, le **27/02/2013** à **21:59**

bonjour , voila ma fille de 23 ans frequente un individu qui a 34 mois de prison a faire , ils sont partis de la region pour echapper a sa peine ma fille la suivie mais elle a fait pas mal de betises nottamment pris le train sans payer je reçois les pv a la maison 80 euros 120 euros un dernier de 300 euros que reclame trèsor publique et dernierelement j'apprend qu'elle s'est servi d'un cheque que sont copain a volé a sont oncle mais s'est elle qui est allé faire des achat avec se cheque je reste convaincu qu'il la poussé a agir ainssi que risque ma fille?

Par **Visiteur**, le **28/02/2013** à **13:24**

Bonjour, que vous soyez convaincu qu'elle n'y est pour rien est bien normal... c'est votre fille ! Mais le jour ou elle sera prise, et elle sera ! je ne pense pas que le juge soit de votre avis ! ou alors il faudra que son copain clame l'innocence de votre fille ! et même... il n'y a pas de tarif prédéfini par la loi donc je ne crois pas que quelqu'un puisse vous dire avec certitude ce qu'elle risque réellement. Mais rien de bon ça c'est sur !

Par **buvry**, le **28/02/2013** à **20:46**

merci de votre franchise ma femme ne cesse de me le répétait mais je crois que je ne veux pas l'admettre je n'ai qu'une fille et je m'inquiette pour elle apres avoir plusieurs fois prévenu la gendarmerie des lieux où ce trouvait cet individu mais comme il n'est pas considéré comme un grand criminel personnes ne bougent et en attendant il a ammené ma fille avec lui je pense que si un juge ne tient pas compte de tout ça il y a forcément un problème de justice dans notre soit disant beau pays